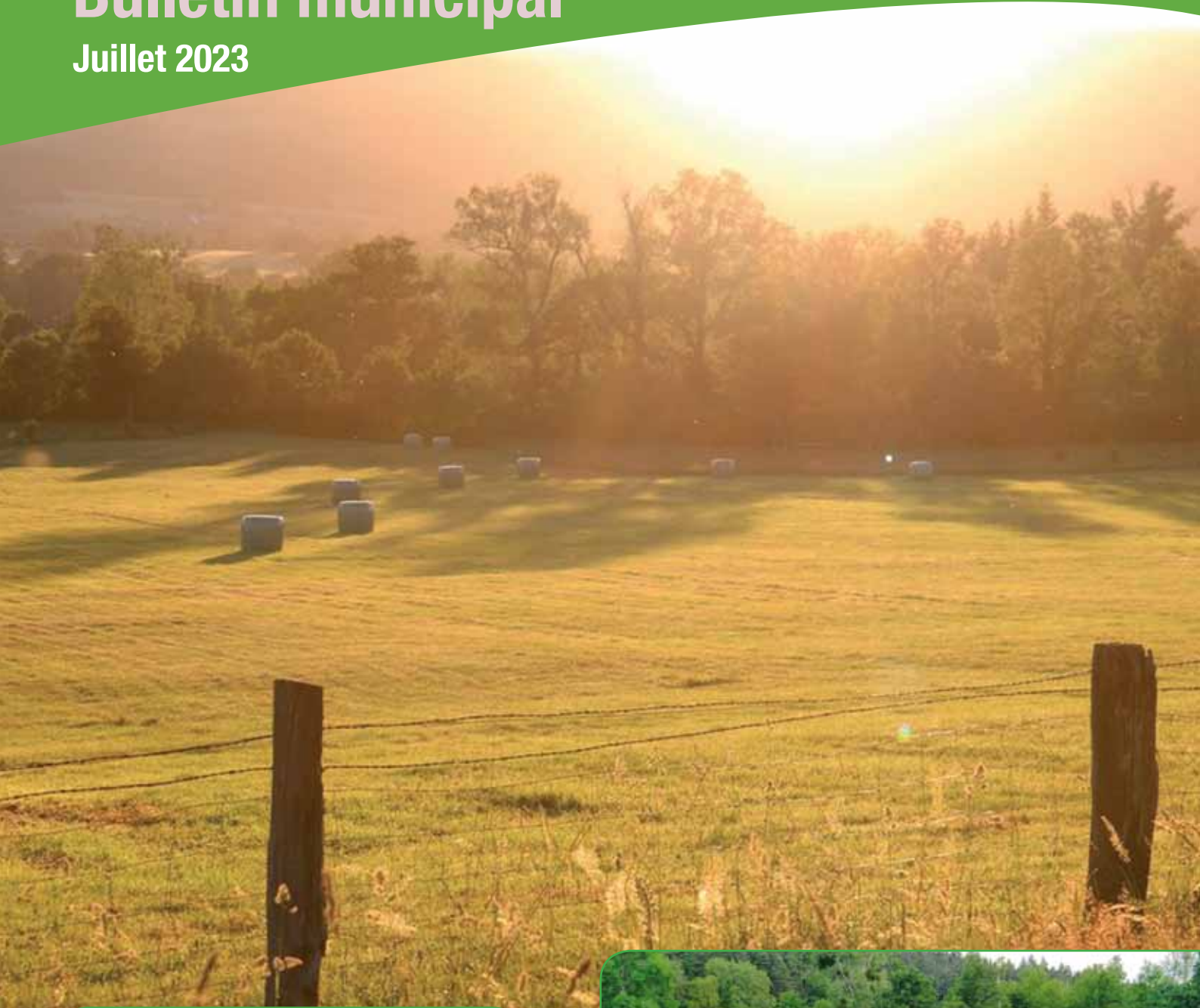


BEURIÈRES

Bulletin municipal

Juillet 2023





Voici trois mois déjà que je suis devenue maire de Beurières, grâce à la confiance du conseil municipal. Je connais personnellement une partie des habitants de la commune mais je pense qu'il est nécessaire que je me présente un peu plus.

Je suis née et j'ai résidé une grande partie de ma vie à Lyon mais mes

grands-parents agriculteurs, dans la Drôme et en Ardèche où nous passions toutes nos vacances, m'ont transmis de profondes racines bien ancrées dans la terre.

Je suis retraitée de la fonction publique hospitalière (attention de ne pas trop dire de mal des fonctionnaires !). Je travaillais dans un laboratoire de biologie moléculaire où nous faisons de la recherche et du diagnostic sur les maladies génétiques (mucoviscidose, myopathies).

Mon mari et moi avons acheté notre maison à Couraille il y a 23 ans et après plus de dix années de travaux, notre résidence secondaire est devenue notre résidence principale, où nous apprécions de vivre dans ce cadre naturel encore préservé.

Je suis mère de trois enfants, trois garçons un peu dispersés géographiquement mais qui aiment aussi venir se ressourcer à Beurières et randonner sur les chemins autour de chez nous.

Revenons à la commune de Beurières dont la population a été recensée en début d'année 2023. Les chiffres officiels de l'INSEE ne sont pas encore connus mais notre agent recenseur a noté 327 résidents, soit une augmentation de près de 10%. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants en espérant qu'ils trouvent ici, convivialité et joie de vivre.

Notre commune est attractive grâce à ses paysages, son calme et ses habitants prêts à faire découvrir leur histoire et leur patrimoine. Les nombreuses associations créent du lien social et chacun peut se sentir



biennu. Je profite de cet édit pour remercier les bénévoles des associations qui par leur dévouement rendent notre commune vivante. Vous pourrez les (re)découvrir dans les pages suivantes.

Cette année, Beurières et d'autres communes environnantes ont été touchées par un épisode de sécheresse que l'on voudrait exceptionnel mais qui nous a obligé à réfléchir sur nos consommations d'eau bien sûr, mais aussi d'énergie avec des coûts toujours plus élevés. Le bon sens nous encourage à la sobriété.

Même si nous avons ressenti quelque fierté à voir des Beuriérois parler aux infos nationales, je nous souhaite de ne pas avoir à nouveau l'occasion de bénéficier d'une telle médiatisation



Avec ces événements, il est difficile de parler de l'avenir, pourtant le conseil municipal a un beau projet de salle multiactivités à l'emplacement de la salle des fêtes de l'association de La Pétanque Beuriéroise qui souhaite céder les bâtiments et les parcelles à la commune. Nous travaillerons avec l'atelier d'urbanisme du Parc Livradois Forez qui nous accompagnera sur ce projet où le bois sera présent, peut-être même du bois coupé sur les communaux de Beurières.

On entend beaucoup parler du « blues » des maires et de notre société de plus en plus violente, ceci est source d'inquiétude pour beaucoup. Je suis d'un naturel optimiste et je souhaite de tout mon cœur que Beurières reste un havre de paix où chaque problème se règle dans la discussion et le respect. J'exprime à mes collègues, adjoints et conseillers, ma gratitude pour le travail qu'ils réalisent et le soutien qu'ils m'accordent.

La mairie est la maison de tous et je vous invite à venir quand vous le souhaitez et à participer à la vie de la commune.

Laurence Finand George

Commissions communales

Affaires sociales : L. Finand George, B. Faure, E. Burnichon, D. Gauthier, M. Vernière, J. Feraudet, M. Chizelle, A. Bonneton.

Assainissement : B. Faure, E. Burnichon, D. Gauthier, G. Portail, M. Chizelle, D. Bérard.

Bâtiments et patrimoine : L. Finand George, B. Faure, E. Burnichon, D. Gauthier, J. Feraudet, S. Veyret, P. Combris, A. Bonneton.

Cimetière : L. Finand George, B. Faure, J. Feraudet, M.J. Gauthier, M.C. Faveyrial.

Communication et Culture : L. Finand George, B. Faure, J. Feraudet, M. Vernière, M. Chizelle, C. Cubizol.

Commission des Impôts :

Titulaires : L. Finand George, B. Faure, G. Portail, P. Combris, G. Chautard, M.C. Faveyrial, O. Tissot.

Suppléants : J. Feraudet, S. Veyret, J. Perez, O. Compte, C. Tailhandier.

Correspondant Défense : B. Faure.

EPF (établissement public foncier) : L. Finand George (pour la communauté de communes).

Fredon (zero phyto, ambroisie) : L. Finand George.

Ouverture des plis / Appels d'offres : L. Finand George, B. Faure, D. Gauthier, P. Combris, S. Veyret.

Référénts forestiers : D. Gauthier, B. Faure.

Tourisme, Animations et vie associative : L. Finand George, B. Faure, E. Burnichon, J. Feraudet, M. Chizelle, S. Veyret, A. Bonneton.

Voirie agricole, communale et forestière : L. Finand George, B. Faure, D. Gauthier, P. Combris, S. Veyret, G. Portail.

Parc Naturel Régional Livradois Forez : E. Burnichon.

Réfèrent agricole : O. Compte.

SIAEP (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable) : G. Portail, E. Burnichon, P. Combris.

TE 63 (territoire d'énergie : éclairage public) : P. Combris, G. Portail.

Sommaire

Edito	2
Le conseil municipal élu et les commissions	3
Dossier	
Une aventure de 34 ans	4
Infos - Remerciements	11
Délibérations	
Extraits des délibérations du conseil municipal	12
Au fil des saisons	16
Budget	
Budget communal	18
Les projets	20
Réponses Quésaco du «Quo de neu ?»	21
Vie du village	
Bienvenue aux nouveaux arrivants	22
Ils travaillent à Beurières	23
Les associations du village	24
SOS église de Beurières	27
Etat civil	29
Ils auraient eu 100 ans	27
Vie pratique.....	30

Responsable de publication : Laurence Finand-George

Ont collaboré à ce numéro : Bernard Faure, Cécile Cubizol, Josiane Feraudet.

Impression : Reprographic - Imprimé en 300 exemplaires

Maquette et mise en page : Maye Zakri

Une aventure de 34 ans avec les Beuriérois

C'est en 1977 qu'a commencé pour moi l'aventure municipale, lorsque Jean Faure, maire à l'époque, et ses adjoints sont venus me rencontrer pour m'inviter à faire partie de leur équipe. Jeune élu de 23 ans, je connaissais certes bien la commune, mais j'ai appris en tant que conseiller puis adjoint, à découvrir les affaires municipales, la gestion, les problèmes de voirie et de bâtiments, les requêtes des administrés.

En mars 1989, j'ai été élu maire de Beurières et a commencé alors une nouvelle aventure, une aventure de 34 ans, avec parfois des soucis et des difficultés bien évidemment mais aussi avec la satisfaction d'avoir vu se réaliser des projets d'importance et surtout le bonheur d'avoir oeuvré pour un territoire, des femmes et des hommes, auxquels j'étais et je reste intimement attaché.

Priorité aux investissements

Le budget d'une petite commune comme Beurières est certes limité et il existe des dépenses obligatoires liées au fonctionnement mais, suivant l'exemple de nos prédécesseurs, mes collègues du conseil municipal et moi-même avons toujours fait le choix de limiter ces frais de fonctionnement, ceux du personnel et de la gestion courante pour conserver une capacité d'autofinancement et supporter aussi le coût des remboursements d'emprunts lorsque cela a été nécessaire. Au fil des mandats successifs, diverses réalisations d'envergure ont pu voir le jour. Quelques-unes d'entre elles, évoquées ici, ont été sources parfois de discussions animées mais toujours constructives au sein de l'assemblée délibérante, elles ont nécessité de nombreuses réunions de préparation, de suivi de chantier et des investissements parfois importants.

La voirie communale

Avec ses 33 km de chemins goudronnés pour desservir les quinze villages de la commune, il est nécessaire de consacrer chaque année une somme importante pour l'entretien de ces voies, la création et l'entretien des fossés, les travaux de terrassement et de stabilisation mais surtout le goudronnage dont le coût est élevé. Dans les années 1990, priorité a été donnée à l'empierrement et au premier gou-



dronnage de chemins d'accès à certains villages non encore desservis ; comme à la Pascaille en 1993. Puis au fil des ans, plusieurs tronçons ont été refaits en enrobé qui résiste mieux aux lourdes charges, la visibilité améliorée par le terrassement et le dégagement de certains virages, l'entretien annuel des fossés et la réfection régulière des chaussées selon leur état.

Les voiries agricole et forestière

L'aménagement foncier des années 2000 a permis de créer ou remettre en forme 19 km de chemins favorisant les passages d'engins de plus en plus importants. Ces chemins d'utilité agricole sont aussi appréciés par les randonneurs et les cyclistes.

Pour desservir le massif forestier, qui couvre 1/3 de la surface communale, surtout sur la partie haute du territoire, plusieurs pistes ont été aménagées pour le passage des grumiers (comme celle de Rouffiat à la Motterie en 1990 en collaboration avec les communes d'Arlanc et Dore, plus récemment celle menant des bois de Courails à Firminges avec Médeyrolles et celle du Bois Rond avec Chaumont.) Plusieurs pistes de débardage ont été élargies et mises en forme, en particulier dans les bois de Boutrand. Leur entretien est souvent difficile et il est recommandé aux exploitants de respecter ce qui est leur lieu de travail.

L'aménagement du bourg :

Lorsque l'on entre dans le bourg, le premier monument que l'on remarque est l'église. Nous reviendrons ultérieurement sur les trente années qui ont été nécessaires pour sa restauration. Le bourg lui-même a connu plusieurs étapes d'aménagement.

L'ancien presbytère transformé en mairie :

Jadis, la mairie était située à l'extrémité du bourg dans le bâtiment de l'ancienne école, plus précisément à l'emplacement de ce qui est devenu un appartement occupé actuellement par Suzanne Raz.



Les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère, à côté de l'église, se sont déroulés de 1990 à 1994 : réfection de la toiture, aménagement de l'annexe avec salle de

réunion au rez de chaussée et appartement au 1^{er} étage, transformation du bâtiment principal qui comprend la mairie au rez de chaussée, au 1^{er} étage une salle paroissiale et des salles d'exposition et une salle d'archives au 2^{ème} niveau. L'aménagement extérieur a entraîné la démolition d'un vieil hangar, perpendiculaire à cet ancien presbytère, qui occultait la vue sur l'église.



Aménagement du bourg et enfouissement des réseaux :

Dans les années 2000 et en plusieurs tranches, ont été réalisés les travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de l'ensemble du bourg et du village de la Folerie. Ce chantier a permis aussi l'enfouissement de toutes les lignes électriques et téléphoniques, la création de trottoirs et l'aménagement de trois places autour des fontaines : près de l'église devant le monument aux morts, au milieu du bourg et la place de la Croix Verte.

Plus tard, à partir de 2007 a démarré l'opération d'assainissement des villages de Choupeyre et le Beilloux : la création d'une station dans la partie basse de Choupeyre et la réalisation de 4000m env. de réseau. Ce fut là aussi l'occasion d'organiser l'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques et l'aménagement de quelques places.



Création de plusieurs logements :

Après la réalisation d'un premier logement dans l'annexe de la nouvelle mairie, 3 nouveaux se sont succédé au 1^{er} étage de l'ancienne mairie. Plus récemment, l'acquisition de la maison Grenier-Grangier à la cime du bourg a permis de préserver un bâtiment traditionnel en pisé et de réaliser deux logements avec une grange qui est devenue un lieu partagé et un terrain privatif. Grâce à la communauté de communes, la « maison Baud », au fond du bourg achetée par la commune a été transformée et abrite deux logements qui ont l'un et l'autre garage et petit jardin.

Ce sont aujourd'hui à Beurières 8 logements, tous occupés, qui semblent bien convenir à leurs locataires et permettent d'accueillir pour certains d'entre eux de nouveaux habitants dans de bonnes conditions.

Le « restaurant Bouche » un lieu de commerce et un lieu de vie. C'est un bâtiment emblématique de la vie de Beurières qui tout au long du XX^{ème} siècle avait connu une intense activité avec sa boulangerie, un petit commerce, un bar au rez de chaussée et le restaurant au 1^{er} étage, lieu parfois de repas de mariages et de soirées dansantes. Le départ des exploitants dans les années 2000 a nécessité, pour éviter sa fermeture définitive, la prise en charge de sa rénovation par la collectivité. C'est la Communauté de communes d'alors, la CCPA, qui en a pris la responsabilité, réhabilitant entièrement le bâtiment pour en faire un multiple rural avec une priorité donnée à la restauration. Aujourd'hui, avec les exploitants Emmanuelle et Stéphane, le Ruisseau reste un lieu de vie et de restauration incontournable et apprécié de tous.



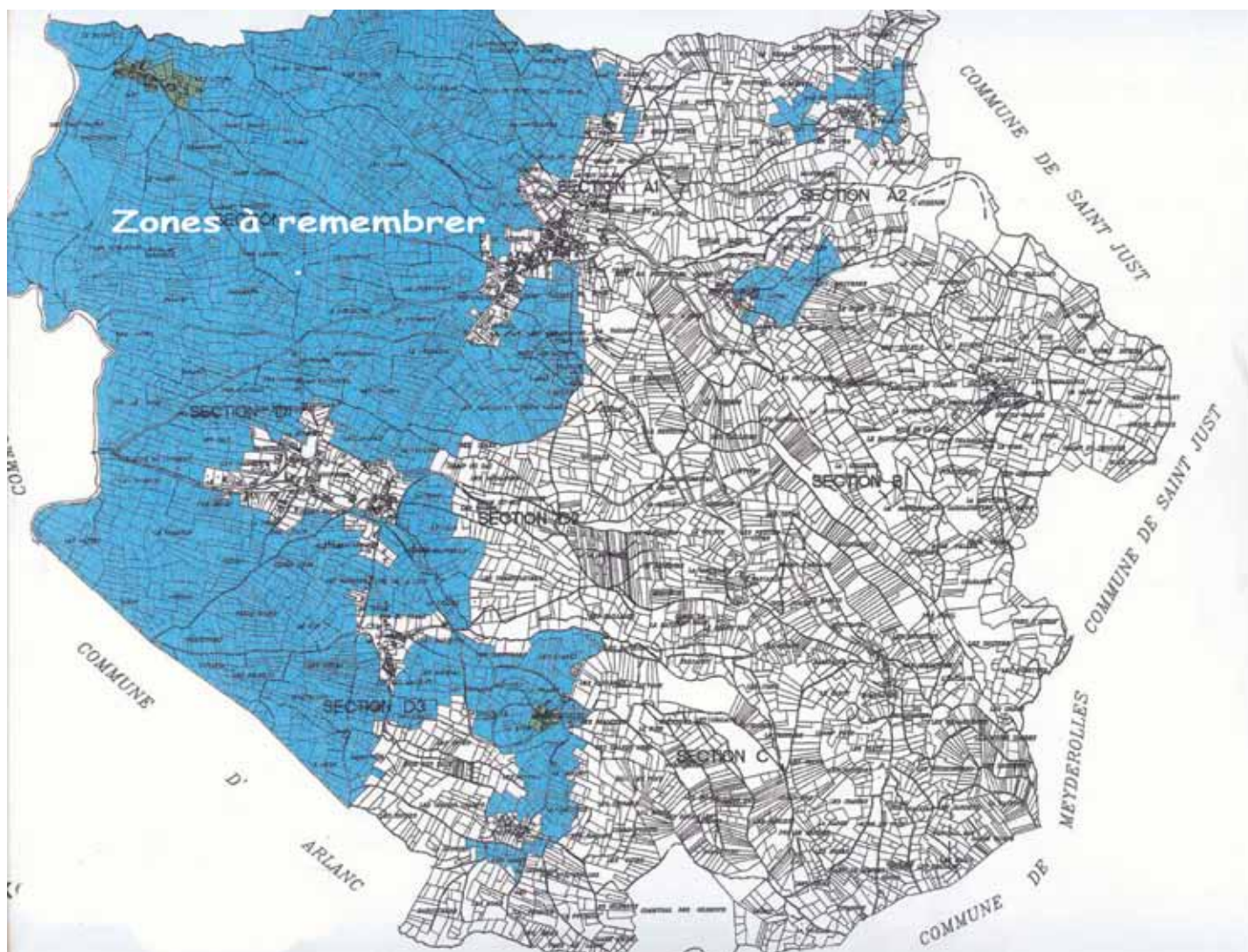
Aménagement foncier :

En quelques décennies, le métier d'agriculteur a connu des bouleversements considérables ; l'apparition de machines de plus en plus nombreuses et imposantes était incompatible avec les petites parcelles exploitées jadis par les paysans qui travaillaient essentiellement à la main ou avec une paire bœufs ou de vaches.

Une étude préalable à l'aménagement foncier, commencée en 1996, a porté sur la partie basse de la commune, la partie agricole active qui regroupait 650 ha soit 1/3 de la surface communale. Les premiers constats laissaient apparaître un fort morcellement du foncier : 420 propriétaires étaient concernés pour un total de 2 804 parcelles d'une superficie moyenne de 24 ares à l'accès souvent difficile par des voies trop étroites quand celles-ci existaient. Cette étude a montré

la nécessité d'un aménagement foncier. Se sont alors succédés diverses réunions de la commission d'aménagement foncier, les rencontres avec les propriétaires, les propositions de regroupement, les visites sur le terrain. Ces différentes étapes se sont conclues par la prise de possession provisoire des nouvelles parcelles en automne 2001. Suivirent alors les opérations de bornage puis les travaux connexes qui ont commencé en 2003 se poursuivant en 2004. Au final, une petite révolution foncière qui se résume ainsi : 19 km de mise en forme

de chemins, 18.000 m³ de terrassement, 20 km de création de fossés, 900 ml de buses en béton pour les entrées des nouvelles parcelles, 10.000 m³ d'empierrement, 210.000 m² de défrichage. Le nombre de parcelles est passé de 2804 avant remembrement à 1030 après l'opération. Aujourd'hui la commune de Beurières compte cinq exploitations agricoles essentiellement d'élevage bovin et la plus grande partie des terres concernées par l'aménagement foncier sont mises en culture ou en prairies.



Au fil des villages et des années :

A la Folerie, la commune a eu l'opportunité d'acquiescer une parcelle de 8000 m² pour proposer un lotissement de type écohomeau au lieu-dit le Moulin. Des travaux de voirie, d'assainissement et d'aménagement ont été réalisés pour proposer six lots constructibles. Le contexte actuel n'est guère propice pour des réalisations immobilières mais nous espérons des jours meilleurs. Une première maison est en cours de construction.

Le bâtiment dit du Moulin a été acheté par la commune et c'est la CCPA (Communauté de Communes

du Pays d'Arlanc) qui l'a réhabilité pour en faire un gîte intercommunal. Situé tout près du ruisseau, doté d'une petite cour intérieure, il connaît un beau succès de fréquentation.

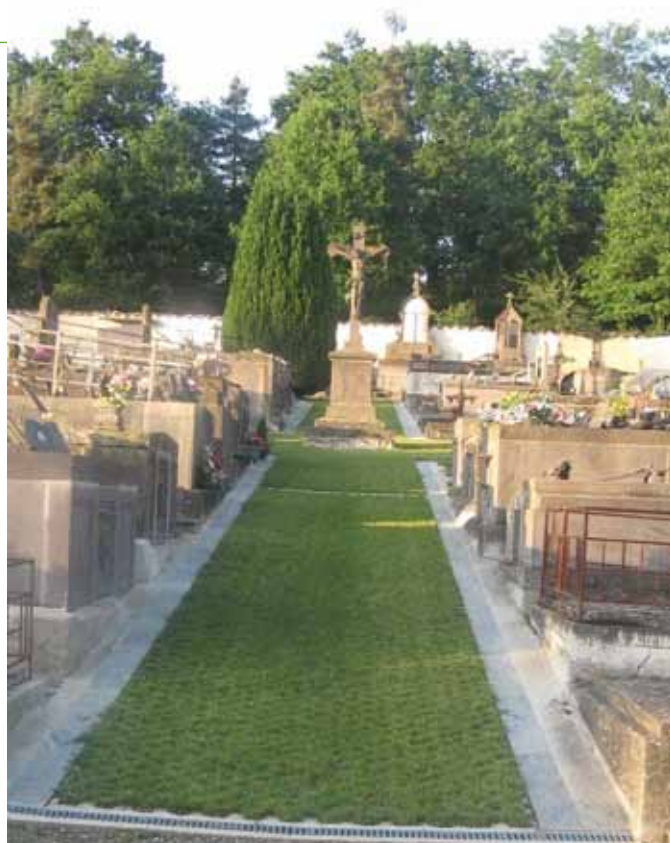
A Montravel et à Choupeyre, les chapelles ont été restaurées (réfection des toitures et des sols, crépisage), les travaux subventionnés en partie dans le cadre de contrat de pays.

Au cimetière, les allées en pente étaient souvent ravinées lors des orages. L'aménagement de ces allées,

commencé en 2008 s'est poursuivi sur plusieurs années : ont été réalisés l'assainissement pluvial avec la pose de grilles avaloirs et de canalisations et la réfection des allées avec la pose de dalles engazonnées. Dans la même période, un columbarium a été mis en place pour répondre à de nouvelles demandes de sépultures.

Dans le bourg, de nouvelles toilettes publiques ont été construites à côté de la mairie et l'ancien mur qui menaçait ruine derrière le monument aux morts a été refait avec l'adoption d'un système de gabions.

Les panneaux d'entrée et de sortie de bourg ont été remplacés à la suite d'échanges et de décisions sur la typologie du mot de notre commune. Beurières, que l'histoire avait parfois orthographié Beurrières, a retrouvé sa graphie d'origine . Les noms de rues et chemins et les numéros des maisons, présents désormais dans le bourg et à Choupeyre concerneront bientôt tous les villages ...



La restauration de l'église de Beurières

Parmi toutes les opérations menées au cours de ces 34 ans, celle qui me tenait le plus à coeur a été la restauration de l'église de Beurières, par attachement personnel sans doute mais aussi parce que cet édifice représentait un héritage et un témoignage de foi de nos lointains ancêtres et de tant de générations de fidèles qui s'y sont succédé et qui y ont vécu les moments importants de leur vie. L'église de Beurières est aussi le monument phare du bourg, élément majeur de notre patrimoine local, édifice inscrit au chapitre des monuments historiques.

L'église dans l'histoire de Beurières

Construite au XII^{ème} siècle, dans le pur style roman, l'église de Beurières ne comprenait, à l'origine, que le choeur et la nef centrale, aujourd'hui bien visible, avec sa voûte en demi-cercle et ses piliers aux chapiteaux sculptés. Et puis au fil des siècles, l'édifice s'est agrandi pour répondre à l'augmentation de la population et au nombre de fidèles de plus en plus important. Les chapelles latérales se sont succédé aux XV^e, XVII^e et XIX^e siècle. La dernière, la 3^{ème} du bas-côté sud a été érigée vers 1870 et c'est de cette

époque que date l'enduit qui a recouvert l'ensemble de l'édifice pendant plus de cent ans. Dans le chœur a été peinte une fresque représentant la Trinité. C'est aussi dès cette époque qu'apparaissent les premiers désordres dans l'église avec les mises en garde du Conseil de fabrique. La dernière chapelle avait en effet été érigée à l'emplacement d'une partie du cimetière qui jadis entourait l'édifice et dont le transfert a été réalisé vers 1890. Les fondations de cette dernière chapelle n'ont sans doute pas connu une assise suffisante.

Des désordres architecturaux au cours du XX^{ème} siècle

Les premiers signes inquiétants sont apparus sur la voûte de la nef centrale : une lézarde sur toute la longueur de la nef et une forme de basculement sur le bas-côté sud. Ces désordres se sont amplifiés au cours du XX^e siècle et beaucoup de fidèles se souviennent sans doute de chutes de gravats et de plâtre qui tombaient parfois au cours des cérémonies et plus grave a été la chute d'une clé de voûte de la chapelle sud et pierres d'arcs doubleaux.



Une grosse campagne de travaux de consolidation

Lorsque, en 1989, nous avons fait appel à l'architecte des bâtiments de France venu en visite, notre intention était de lui parler de restauration intérieure. Surpris par l'état de l'édifice, il a été clair dans ses conclusions : soit l'église allait être fermée au culte, soit il fallait entreprendre des travaux urgents de sécurisation et de consolidation.

La première étape, la plus urgente, fut alors la pose d'étais métalliques pour soutenir le bas-côté sud et la mise en place de tirants métalliques qui traversaient l'église de part en part.

Puis furent entrepris de 1990 à 1993 des travaux de consolidation définitive : travail en sous œuvre avec injection de béton sous les fondations, en particulier du côté sud. La deuxième étape importante a été la réfection de la toiture avec la construction d'un chaînage périphérique ancré dans les piliers, la fixation de poutrelles métalliques pour relier les pièces du chaînage entre elles avant la pose d'une charpente traditionnelle et une couverture en tuiles romanes.

Trente ans de restauration intérieure

C'est au cours des travaux de couverture, en particulier de l'abside que l'on a découvert par hasard des éléments majeurs à l'intérieur de l'église. Il faut rappeler que au XIX^{ème} siècle, lors de la construction de la dernière chapelle, l'ensemble de l'église a été recouverte d'un badigeon, et la voûte du chœur peinte d'une fresque représentant la Trinité. Tout au long du XX^e siècle, les fidèles et visiteurs ont connu ces éléments. Fortuitement donc, lors des travaux de consolidation, un élément de la fresque du chœur s'est détaché, laissant apparaître un fragment de couleur rouge qui nous a interpellés. Un peintre agréé des monuments historiques a alors exécuté des sondages qui ont confirmé la présence d'une peinture antérieure cachée sous celle du XIX^e siècle et dont personne ne connaissait alors l'existence. Le parti a été pris de décoller par fragments la fresque du XIX^e siècle pour la fixer sur un support de la même forme que la voûte. La Trinité est désormais placée au fond de l'église face à l'entrée. Et sous cette fresque, les peintres ont découvert une peinture du XIV^{ème} siècle représentant le Christ en majesté, entouré du tétramorphe symbole des quatre évangélistes. L'ensemble, en partie victime du temps, a été restitué pour le rendre lisible aux visiteurs et il trône désormais, bien visible, sur la voûte du chœur.

A partir de cette découverte, soucieux aussi du coût des travaux, nous avons lancé une souscription et créé l'association SOS église de Beurières pour alléger la charge communale et envisager la poursuite des travaux de restauration. Les donateurs fidèles et généreux ont permis de financer une part importante de cette restauration dont le coût a été supporté à 70 % par l'État, la Région et le Département, 20 % par l'association et 10 % par la commune. Au fil des années et des tranches successives, la restauration des peintures s'est poursuivie avec la découverte sur la façade ouest d'une fresque du XVII^{ème} siècle représentant le

baptême du Christ. Ont été réalisées aussi la réfection des vitraux, la restauration du mobilier, la réfection des circuits électriques et de l'éclairage. Pour cela 3 anciens lustres ont été restaurés auxquels ont été ajoutés 6 nouveaux luminaires. La dernière tranche a concerné la restauration de la sacristie.

Je ne voudrais pas oublier l'installation du chauffage à air pulsé : tous les travaux de maçonnerie et de mise en place ont été assurés par une équipe de bénévoles qui ont oeuvré de nombreuses journées pour réduire le coût de ce système à air pulsé jugé très efficace.

Aujourd'hui, après trente années de chantier, l'église est enfin entièrement restaurée et ouverte au public pour le plaisir de tous ceux, fidèles et visiteurs, qui en franchissent le seuil.



Passage de relais

Elu maire en mars 1989, j'ai passé le relais en mars 2023. La décision avait été mûrement réfléchie et envisagée voilà 3 ans. Laurence, première adjointe dans la première partie de ce mandat, a donc été élue maire et je suis persuadé qu'elle a toutes les compétences et la motivation pour assurer cette fonction à la fois exigeante, certes chronophage, mais passionnante au service de Beurières et de ses habitants. Je la secondai dans cette mission en tant que premier adjoint pour la suite de cette mandature.

Je renouvelle tous mes remerciements à celles et ceux d'entre vous qui m'avez accordée votre confiance pendant toutes ces années, j'adresse un salut particulier à mes collègues qui se sont succédé dans les équipes municipales et soyez sûrs que je reste toujours aussi attaché à notre territoire et à vous qui le faites vivre.

B. Faure



Les maires de Beurières depuis 1900

1900

1925

1925

1975

2000

2023

Jusqu'en 1904 : M. Bravard Jean
 1904- 1929 : Grenier Jean Maltrait
 1929- 1947 : M. Chautard Théodore
 1947- 1953 : M. Dumeil Barthelemy

1953- 1965 : M. Chautard Henri
 1965-1989 : M. Faure Jean Pierre
 1989- 2023 : M. Faure Bernard
 A partir de 2023 : Mme Finand-George Laurence

Infos

■ Eclairage public



■ Gestion sanitaire des vagues de chaleur

La commune réactualise un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et/ou handicapées isolées à domicile. Vous pouvez demander votre inscription ou celle d'un proche sur cette liste pour être contacté en cas de canicule.

Suite à la nécessité de réduire les dépenses d'énergie, depuis novembre, l'éclairage municipal est éteint de 22h30 à 6h en semaine et de minuit à 6h le week-end, dans toute la commune, sauf au village de Chavagnat car actuellement, il n'y a pas d'horloge opérationnelle pour appliquer cette règle. Cependant, ce système est en cours d'étude et sera installé prochainement.

Cette mesure a permis de réduire la consommation d'électricité de 55 % ! Ce qui a permis de compenser l'augmentation du prix du kWh.

Remerciements...

Au secrétariat de la mairie, Dominique Bérard a installé avec l'aide d'Eric Burnichon un poêle à granulés acheté d'occasion, dans le but de nous faire économiser des Kwh dont le prix avait explosé cet hiver.



Monique Vernière et Serge Gallon ont pour leur part repeint les portails du cimetière, leur donnant une nouvelle jeunesse.



A tous ces bénévoles qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire pour l'intérêt collectif, nous adressons nos plus vifs remerciements.

A l'église, Lionel Raymond et Marie-Jo Combris assurent l'ouverture et la fermeture de la porte durant les week-end en hiver et tous les jours à partir du mois de Mai. Grâce à eux, les visiteurs peuvent découvrir cet édifice, bel élément du patrimoine communal.



Extraits des délibérations du conseil municipal

2022



ANNEE 2022

Séance du 14 janvier 20h

■ **Autorisation des dépenses d'investissement avant vote du budget**

■ **Vote des subventions au BP 2022 :**

Société pétanque 250€ ; FNACA 100€ ; Don du sang 100€ ; Amicale sapeurs- pompiers Beurières 250€ ; ADMR 500€ ; Virade de l'espoir 100€ ; Centre régional lutte contre le cancer 200€ ; Centre de secours Arlanc 350€ ; Société chasse Beurières 100€ ; FSEP (association France sclérose en plaques) 30€ ; AGPA (association généalogie Arlanc) 60€.

■ **Participation de la commune pour la protection sociale de l'employé communal :**

Le CM décide de participer financièrement à raison de 15€/mois, à compter du 1/01/2022.

■ **Indemnité d'astreinte hivernale :**

La période hivernale impose le déneigement de la voirie communale en dehors des heures ordinaires.
Montant retenu : 110€ mensuels sur la base de 4 mois en hiver.

■ **Mise en conformité de l'organisation du temps de travail de l'agent technique**

■ **Adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail exercée par le centre de gestion de la fonction publique du Puy-de-Dôme**

■ **Participation au voyage scolaire du collège Senèze d' Arlanc**

7 enfants concernés : 30€/enfant

■ **Fonds d'intervention communal (FIC) Conseil départemental-Programmation 2022**

Montant des travaux : voirie communale 67400€, bâtiments communaux 32600€. Subventionnés à 26,25 %

■ **Dotations d'équipement territoires ruraux (DETR) 2022**

M. Le Maire propose les investissements pour la réhabilitation du bâtiment Chanal = 70 000€ subventionnés à 30 %

■ **Recours de Mr Philippe Vernière (suite au refus de certificat d'urbanisme) :**

Un certificat d'urbanisation, déposé par Mr Vernière en mai 2021 pour un terrain situé à Choupeyres a reçu un avis défavorable de l'Etat malgré l'avis favorable de la mairie. Mr Vernière dépose un recours, soutenu par la commune.

Séance du 4 mars 20h

■ **Compte administratif 2021 Budget communal, assainissement, lotissement :**

- Acceptation du Compte Administratif (budget général et budgets annexes) et du compte de gestion établi par le Receveur.

■ **Le CA 2021** (budget général) se répartit ainsi :

Fonctionnement :

dépenses : 246 797€ - recettes : 274 416 € ;

Investissement :

dépenses : 184 656 € - recettes : 245 575€.

■ Celui de l'**assainissement** se répartit ainsi :

Fonctionnement :

recettes : 24 023€ - dépenses : 22 040 €

Investissement :

dépenses : 14 905€ - recettes : 29 791€

■ **FIC 2022 programmation : bâtiment de Mr Chanal :**

Démolition partielle du bâtiment et réhabilitation de l'autre partie. Une 2ème tranche permettra de finaliser cette opération d'un montant de 50 451€. Subvention attendue de 13 243€.

Séance du 1er avril 20h

■ **Vote des taxes sur foncier bâti et non bâti :**

Reconduction des taux appliqués en 2021 + le taux départemental 2021 :

Foncier bâti = 31,44% Produit fiscal = 92 238€

Foncier non-bâti = 60,05% Produit fiscal = 33148€

■ **Demande de subvention de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :**

Accord pour un montant de 125€ pour 2022

■ **Acquisition parcelles, intervention géomètre, choix notaire :**

Parcelles issues de la succession de Mr Chanal (A688 et une partie de A687) situées dans le bourg de Beurières. Prise de contact avec le propriétaire, le cabinet de géomètre (GEOVAL) pour établir un nouveau bornage afin de procéder à l'acquisition de ces parcelles.

Séance du 29 avril 20h

■ **Prolongation du contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) de Corentin Delorme**

■ **Local des chasseurs :**

Les chasseurs aimeraient équiper leur local en électricité. Le CM va lancer une étude de faisabilité.

■ **Participation pour voyage de fin d'année école primaire Arlanc :**

8 enfants concernés : 50€ / enfant.

■ **Etude diagnostique des systèmes d'assainissement collectif de Choupeyre et Beurières :**

Suite à l'appel d'offre, le choix s'est porté sur le bureau d'étude SECAE pour un montant de 23 000 € HT. Vote d'une subvention de 15708 € du budget principal au budget assainissement.

Séance du 10 juin 20h

■ **Participation au fonds de logement solidarité**

Suite au message du département, souhaitant renforcer la solidarité en faveur des personnes les plus démunies, le CM opte pour une participation de 120€ pour 2022.

■ **Modalité de publicité des actes pris par la commune :**

Sont concernés les délibérations, décisions et arrêtés. A compter du 1er juillet 2022, pour toutes les collectivités, la publicité sera effectuée sous forme électronique sur le site internet de la commune.

■ **CU pour projet salle des fêtes :**

Une demande de CU pour la parcelle Z38 avait été déposée pour la construction d'une salle. Elle a reçu un avis négatif en raison de sa situation. Le CM réitère sa demande et charge Mr le Maire d'engager de nouvelles démarches en vue d'obtenir une réponse positive.

■ **Demande d'acquisition d'une partie d'un terrain sectionnal :**

Mme Christelle Grenier souhaite acquérir une bande de terrain devant sa maison située à Choupeyre. Avis favorable du CM qui précise que la parcelle sera limitée à cause du tuyau collecteur situé à proximité.

■ **Actualisation des taxes d'assainissement :**

En raison des travaux prévus et des demandes de subventions, le département demande à la commune de revoir les taxes. Après discussion et délibération, la commune accepte d'augmenter le prix, soit : abonnement annuel = 36€ et prix au m³ = 0,55€ jusqu'à 200m³ consommés pour tous les abonnés bénéficiant de l'assainissement collectif.

Séance du 2 septembre 20h

■ **Création d'une commission église :**

Au sein du CM : B. Faure L. Finand George et P. Combris

Hors CM : MC. Favérial MJ. Gauthier J. Perez MJ. Combris et L. Raymond

■ **Nomination d'un correspondant incendie :**

Conformément à la loi, le CM approuve la nomination de David Gauthier

■ **Nomination d'un suppléant pour la CLETC (commission locale d'évaluation des transferts de charges entre la communauté de communes et la commune) :**

Le CM nomme Marie Chizelle.

■ **Destination des coupes de bois de l'exercice 2023 :**

Sur proposition de l'ONF et après délibération du CM, les coupes de bois sur la section de Courails (4ha) seront mises sur le marché.

■ **Institution de la taxe d'aménagement, fixation du taux : 1%**

■ **Demande de CU de Mr Christian Savinel pour parcelle DZ026 :**

Avis défavorable car parcelle située en zone agricole et éloignée des habitations.

■ **Demande de CU de Mme Rangheard pour parcelle A1775 :**

Avis favorable car proche des habitations et desservie par voirie communale.

■ **Adaptation de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023**

Séance du 18 novembre 20h

■ **Création d'un emploi agent recenseur**

le CM décide de créer un emploi d'agent non titulaire pour réaliser le recensement en janvier et février 2023.

■ **Extinction de l'éclairage public :**

Suite à la nécessité de réduire les dépenses d'énergie, le CM décide d'éteindre de 22h30 à 6h de façon permanente sur l'ensemble de la commune.

■ **Clôture du budget lotissement au 31/12/2022**

Les travaux étant terminés, le budget peut être clôturé.

■ **Choix des entreprises pour menuiserie et maçonnerie du garage de Mr Chanal :**

Résultats des appels à candidature présentés par Mr le Maire. Les entreprises retenues sont : l'entreprise Faye d'Arlanc pour un montant de 42 199€ TTC (lot démolition et charpente) et l'entreprise Septier de Job (lot maçonnerie) pour un montant de 33 185€ TTC.

■ **Demande de subvention de l'Association Solidarité Paysanne en Auvergne :**

Accord pour 200€

■ **Participation à l'action "Elu Rural Relais de l'Égalité" :**

Désignation d'un élu relais au sein du CM :
Le CM nomme L. Finand George.

■ **Participation de la commune pour la protection prévoyance :**

Accord du CM pour un financement à 50 %.

■ **Modification des statuts de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez**

■ **Participation au voyage scolaire collège Se-nèze Arlanc :**

Demande d'aide financière émanant du collège
Accord pour 50€ / élève de la commune participant à ce voyage.

■ **Participation aux dépenses des écoles année 2020/2021 :**

Ecole Saint Joseph Ambert = 966 € 1 élève concerné
Ecole publique Arlanc = 966€/élève. 13 élèves concernés = 12 558 €

■ **Rémunération de l'agent recenseur :**

Pour la commune, l'INSEE a notifié une dotation forfaitaire de 704€ pour les frais de recensement et notamment la rémunération de l'agent. Le CM décide, à l'unanimité, de reverser cette somme à l'agent comme salaire brut et accorde une indemnité de 200€ pour ses frais de déplacement.

Séance du 17 décembre 10h30 :

■ **Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale du Puy-de-Dôme (CDG63)**

■ **Nomination d'un délégué et d'un suppléant pour la "Mobilité au sein de l' ALF" :**

Le CM désigne Josiane Féraudet déléguée et Sébastien Veyret suppléant.

■ **Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 :**

Le CM autorise Mr le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit :

Participation au voyage scolaire collège de La Chaise Dieu :

Demande d'aide financière émanant du collège : 1 élève concerné. Accord pour 50€

Choix de l'entreprise pour construction du mur sur parking près de mairie :

L'entreprise Garcia de Chadernolles est choisie pour un montant des travaux de 16 000€ TTC.

Création d'un compte épargne temps :

Le CM décide d'instaurer le compte épargne temps au sein de la commune. Il en fixe les modalités d'application concernant la procédure d'ouverture, d'alimentation et d'utilisation. Ce compte est ouvert aux agents titulaires et contractuels.

ANNEE 2023

Séance du 26 janvier 20h

■ Fonds d'Intervention Communal (FIC) Programmation 2023-2026

Accord du CM pour l'échéancier proposé par Mr le Maire :

2023-2024 Voirie communale 100 000€

2024 Bâtiment communaux 62 000€

2025 Voirie communale 68 000€

Montant total des prévisions 230 000€ qui devront être affinées.

■ Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) Programmation 2023 :

Mr le Maire propose de demander une subvention à l'Etat pour améliorer la voirie communale concernant du terrassement, du goudronnage et la réparation d'un pont.

Coût prévu environ 100 000€

Aides financières attendues (FIC et DETR) : 70 000€

■ Participation école publique Saint Just 2021/22

1 élève concerné 1477€

■ Territoire Energie du Puy-de-Dôme (TE63), travaux éclairage public :

Projet de travaux optimisant les systèmes de gestion de l'éclairage public établi par le TE63. Accord du CM pour le montant de 1400€ financé à 70% par l'Etat, 20% par le TE63, 10% par la commune.

■ Vote des subventions au BP 2023 :

Pétanque 150€ - Vergers de Beurières 150€ - Choup'populaire 150€ - FNACA 100€ - Don du sang 100€ - ADMR 550€ - Virade de l'espoir 100€ - Centre régional lutte contre cancer 200€ - AFSEP (sclérose en plaques) 30€ - Centre secours Arlanc 400€ - AGPA (généalogie Arlanc) 60€

Séance 10 mars 20h

■ Acceptation du Compte Administratif (budget général et budgets annexes) et du compte de gestion établi par le Receveur.

- Le CA 2022 (budget général) se résume ainsi : **Fonctionnement** : recettes : 285 537€ ; dépenses : 176 162€ / **Investissement** : dépenses : 83 927€ ; recettes : 255 512€.

- Celui de l'assainissement se répartit ainsi : **Fonctionnement** : recettes : 36.973 € ; dépenses : 22 213 € / **Investissement** : dépenses : 23 840 € ; recettes : 19 201€

■ Participation voyage scolaire collège Jules Romain Ambert :

1 élève concerné : 50 €

■ Modification des statuts du Territoire d'Énergie (TE63)

■ Projet salle des fêtes :

Lecture du courrier reçu de l'association "Pétanque Beurieroise" faisant état du don à la commune de la salle des fêtes existante et des terrains attenants aux conditions suivantes : Terrain pour pétanque maintenu et ouvert au public, local de rangement destiné à l'association, présence d'un panneau indiquant que cet emplacement a été cédé à la commune.

Le CM remercie pour ce don et accepte les demandes.

Séance du 30 mars 20h

■ Election du maire :

Suite à la démission du maire M. Bernard Faure acceptée par la préfecture le 30/03 2023, le CM procède à l'élection du maire et des adjoints.

1 : élection du maire :

candidature de L. Finand George, élue par 10 voix/11.

2 : élection du premier adjoint :

candidature de B. Faure, élu par 10 voix/11.

3 : élection du deuxième adjoint :

candidature de D. Gauthier, élu par 10 voix/11.

4 : élection du troisième adjoint :

candidature de E. Burnichon, élu par 10 voix/11.

■ Indemnité fonction du Maire et des adjoints :

A compter du 30 mars, le montant des indemnités est reconduit.

■ Délégation du Maire

Mme la Maire expose les dispositions du code général des collectivités territoriales permettant au CM de lui déléguer un certain nombre de compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le CM décide, à l'unanimité, de confier à Mme la Maire les délégations nécessaires

■ Délégation de signatures :

Suite au renouvellement du CM, l'assemblée vote les délégations de signature au 1^{er} adjoint en cas d'absence ou d'empêchement de Mme la Maire, au 2^{ème} adjoint en cas d'empêchement du 1^{er} adjoint et au 3^{ème} adjoint en cas d'empêchement du 2^{ème}.



Travaux de goudronnage après l'amélioration du carrefour de la Folerie et réfection de chaussée sur le chemin du Moulin, près de l'échameau



Des bénévoles repeignent les portes des cimetières



Repas des aînés de la commune avec une animation musicale assurée par Vincent du Béal



La cyclo des copains : un petit faux plat apprécié après la rude ascension de Montravel



Démonstration inaugurale du composteur dans le bourg de Beurières

Venue de Mme Nathalie Vitrat sous préfète d'Ambert pour découvrir la commune ; ici visite de l'exploitation d'Olivier Compte à Sails



Commémoration 11 novembre



Visite du chantier de Choup'populaire à Choupeyre



Plantation d'arbres fruitiers à Choupeyre par le groupe Verger



Fête de la pomme : un repas tout pomme dans le bâtiment de Choup'populaire



Une première maison sort de terre à l'écohaleau du moulin



Un incendie détruit une partie d'une maison d'habitation à Olliergues. La neige, tombée en grande quantité, perturbe l'intervention des secours.

Budget communal en 2022



Exercice 2022*	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Report 2021	Résultat général
Fonctionnement	285.537 €	176.162 €	109.375 €	69.507 €	178 882 €
Investissement	255.512 €	83.927 €	171.585 €	-145.121 €	26 469 €

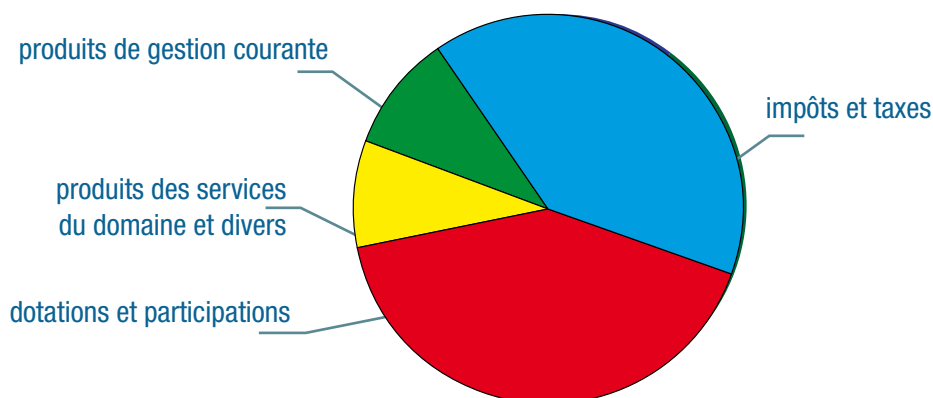
* (Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche)

1 - En fonctionnement

Les recettes, soit **285 537 €**, se sont réparties ainsi :

- dotations et participations : 114 665 €
- impôts et taxes : 118 306 € (dont contributions directes : 103 601 €.)
- autres produits de gestion courante : 24 872 € (revenus des immeubles)
- produits des services du domaine et divers : 27 672 € (vente terrain remboursement CAE, rembt charges locatives...).

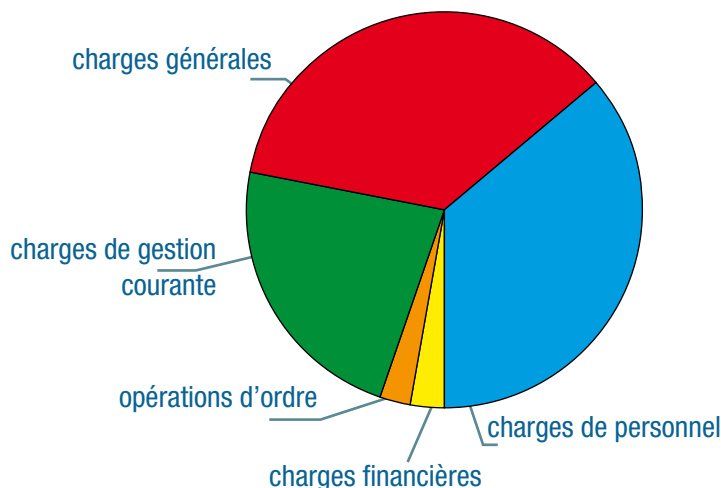
Recettes de fonctionnement 285.537 €



Les dépenses, soit **176 162 €**, ont été les suivantes :

- charges à caractère général : 63 757 € (dont : participations écoles, fournitures, petits équipements, carburant, entretien, réparations, maintenance, assurances, impôts, transport scolaire...)
- charges de personnel : 63 302 €
- autres charges de gestion courante : 40 084 € (dont : participations aux services d'ALF ; indemnités maire et adjoints, autres dépenses obligatoires, subventions, virement au budget assainissement...)
- charges financières : 4 262 €
- opérations d'ordre : 4 691 €

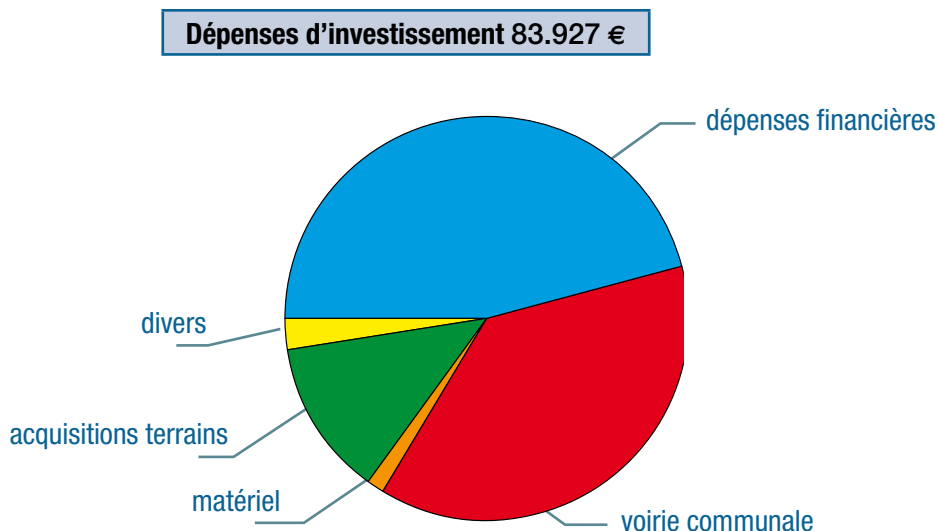
Dépenses de fonctionnement 176.162 €



2 - En investissement

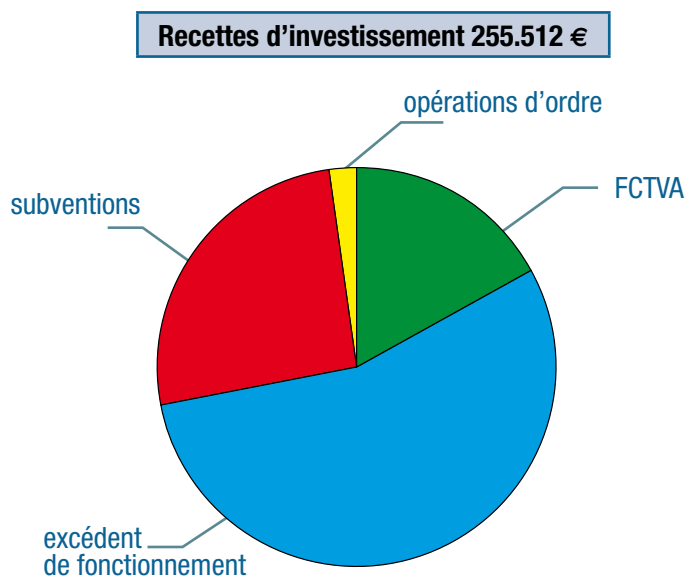
Les dépenses d'investissement se sont élevées à 83.927 € :

- dépenses financières : 38 553 € (dont remboursements d'emprunts)
- voirie communale : 31 701 €
- matériel : 1 120 €
- acquisitions terrains : 10 491 €
- divers (panneaux, Verger ...) : 1 980 €.



Les recettes d'un montant de 255.512 € correspondent à :

- FCTVA : 43 355 €
- excédent de fonctionnement : 140 684 €
- subventions : 66 152 €
- opérations d'ordre et autres : 5 321 €.



Le budget assainissement en 2022

Exercice 2022*	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Report 2021	Résultat général
Fonctionnement	36.974 €	22.213 €	14.761 €		14.761 €
Investissement	19.202 €	23.840 €	-4.638 €	718 €	-3.920 €

* (Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche)

Les projets à court et moyen terme



■ Transformation du garage Chanal



L'acquisition de ce bâtiment situé rue des 3 fontaines étant validée, les travaux vont pouvoir enfin commencer. Les entreprises vont se succéder à partir de la mi-septembre. Ce chantier devrait être terminé avant l'hiver.

■ Stationnement en centre bourg

Un terrain ayant également appartenu à M. Chanal est en cours d'acquisition par la commune, pour créer des places de stationnement rue des 3 Fontaines.

De nombreux stationnements se font actuellement en bord de route et sur les trottoirs. Cette offre de parking permettra de limiter cette pratique. Elle permettra aussi de faire une plateforme pour mettre quelques containers à ordures ménagères au plus près des habitants du centre bourg.

■ Electrification du local des chasseurs

La société de chasse de Beurières a demandé à la commune de procéder à l'électrification du local communal qu'elle occupe à titre gratuit en vue d'installer une chambre froide. Après maintes discussions, il a été décidé en conseil municipal que la commune prendrait à sa charge la fouille qui permettra d'amener les gaines jusqu'au local. La société de chasse prendra à sa charge le branchement au réseau électrique.

■ Diagnostics énergétiques sur deux logements communaux

Ces diagnostics ont été effectués sur les deux logements les plus anciens, en vue de procéder à des travaux d'isolation qui amélioreraient leur confort. Les conclusions de ces diagnostics sont en cours d'études pour savoir quels seront les travaux les plus efficaces pour l'hiver prochain.

■ Salle multiactivités

Le conseil municipal était à la recherche depuis plusieurs années d'une solution pour créer une « salle des fêtes ».

La solution est arrivée grâce à la société de Pé-tanque Beuriéroise qui a proposé de céder à la commune la salle et les parcelles qui lui appartiennent et qui sont idéalement situées à proximité de la mairie, à la sortie du bourg.

Les membres de cette association sont vivement remerciés pour cette généreuse proposition. Nous sommes en train d'étudier la faisabilité de ce projet, tout en espérant que l'acquisition (signature chez le notaire) ne prenne pas trop de temps.

■ Assainissement

L'étude pour des travaux d'amélioration de l'assainissement public dans le bourg et à Choupeyre est maintenant terminée. Les résultats de cette étude permettront de commencer bientôt les travaux nécessaires.

■ Voirie

Comme chaque année, des travaux d'entretien sur la voirie communale sont prévus.

En voirie forestière, il est aussi envisagé d'aménager des pistes de débardage. Les propriétaires et exploitants sont invités à venir en mairie formuler leurs vœux pour établir des priorités.



Quèsaco ?

Le «Quo de neu ?» continue. L'équipe de bénévoles indépendants, n'est pas toujours régulière, vous l'aurez remarqué, mais elle est motivée. Un autre numéro arrivera à la rentrée et on vous promet d'autres divertissements : vos idées, petites annonces sont les bienvenues à communiquer sur l'adresse mail de la mairie beurieres.communication1@orange.fr ou en passant à la mairie aux heures d'ouverture ou à cécile.cubizol@gmail.com. En attendant on vous doit 3 réponses à des Quèsaco et les voici :



Un bâti original

(réponse au numéro 6 d'octobre 2022)

Ce type de pilier se retrouve dans plusieurs villages de la commune (ici présenté dans le bourg, également au Béal, à Choupeyre) mais aussi à Tonvic, à Bostfaucher ... et sans doute ailleurs. Est-ce une construction typique et locale, l'oeuvre d'un maçon qui a exprimé son savoir-faire dans différents lieux de notre secteur ?

Ces piliers de forme conique sont bâtis en pierres jointes à la chaux pour soutenir la toiture d'un espace en pente donnant accès jadis à la grange de la ferme. Ces « montées de grange », ou « montadours » en patois, permettaient le passage des chars de foin. Au retour des fenaisons, la paire de bœufs ou de vaches était dételée devant la montée de grange puis conduite à l'arrière du chargement. A l'aide d'une pièce de bois fixée au joug, les bêtes poussaient alors le char et, à l'avant, quelqu'un de la ferme tenait le timon et guidait sa progression vers la grange dont le seuil était surélevé ; celui-ci était généralement situé au-dessus de l'étable. La manœuvre n'était pas toujours facile. Le choix d'un gros pilier en pierre pouvait se justifier car il était parfois heurté par le chargement ou les bêtes en plein travail. Un pilier en bois aurait été sans doute moins résistant aux aléas de cette manœuvre. L'usage a aujourd'hui disparu mais il nous reste cette construction originale.

Les petites herbes

(réponse au numéro 7 de décembre 2022)

Ces petites herbes vertes ne sont rien d'autre que des pousses de blé qui se sont développées dans un espace original : la partie supérieure du four à pain dans le local de Choup'populaire. Ce bâti avait été façonné avec un mélange de mortier et de paille. Cette dernière devait contenir quelques précieuses graines qui ont germé à la surprise des bâtisseurs et étaient bien visibles lors de la fête de la pomme début novembre. Endroit idéal pour un four à pain et circuit court assuré...



L'objet mystère

(réponse au numéro 8 d'avril 2023)

Ce petit objet de 6 cm de long, qui coulisse, qui n'est pas tranchant (pas évident à deviner sur une photo) est un fourre-pipe. Pas étonnant que ce petit outil ait été égaré dans un grenier, car qui fume la pipe aujourd'hui ? Il est loin le temps où la pipe était synonyme de bravoure, au point que Napoléon en ait fait un objet de récompense aux soldats les plus vaillants. Plus tard les intellectuels et artistes l'ont adopté (Camus, Brassens, Simenon). Dans quelques décennies peut-être trouverons-nous une vaporette oubliée. Les temps changent.

Vie du village



Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Méryl, Mayan, Mélanie et Florent sont des nouveaux habitants sur la commune, à Rouffiat dans l'ancienne maison Bobier Rival . «Nous sommes heureux d'être ici et avons hâte de vous rencontrer ici et là sur notre magnifique territoire.»



Malvina, Jean-Pierre, Audrey et Marc, arrivés ce printemps 2023, étaient attirés par la dynamique de Beurières, alors les voilà installés provisoirement dans le bourg, mais ils cherchent une maison à acheter sur la commune, une maison où Audrey pourrait installer son atelier (elle fabrique des objets en bois). Marc est chef de chœur. Malvina (10 ans) et Jean-Pierre (8 ans) ont déjà bien pris leurs marques.



Pauline, Florian et Aron sont installés au Béal depuis novembre 2022 dans leur belle maison qui fait face à la vallée de la Dore, et ils s'y sentent très bien. Le choix de Beurières ? C'est pour ne pas être loin de la caserne des pompiers à Arlanc où ils étaient tous les deux volontaires. Originaires du bassin d'Arlanc, ils apprécient la proximité des bois, l'espace et le voisinage du Béal.



Formation

Les gestes qui sauvent

La mairie a sollicité l'union départementale des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme, pour proposer à quelques citoyens qui le souhaitent de bénéficier d'une formation intitulée « Les gestes qui sauvent ».

Objectif de la formation : sensibiliser le plus grand nombre de citoyens à devenir le 1^{er} maillon de la chaîne de secours et ainsi préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.

Durée de formation : 2 heures.

Pour un groupe de 10 participants maximum.

Les formations seront dispensées à la salle Jean-Louis Veyret.

Moyens pédagogiques : ordinateur, vidéoprojecteur, mannequins, matériel adapté à la formation.

Encadrement : formateur diplômé d'état : Clément Falkenreck.

Dates : les lundi 18 et samedi 23 septembre 2023, l'après-midi (les horaires seront précisés ultérieurement).

Vous pouvez vous inscrire en téléphonant à la mairie.

Les 10 premiers inscrits pour chaque date seront retenus (prix de la formation pour la mairie : 200 € par après-midi).



Ils travaillent à Beurières

CHATOUX

➔ **GAEC / Exploitation agricole de vaches laitières** : Jean Claude Dupin et sa fille Céline

CHOUPEYRE

➔ **Société THL** : transport du Haut Livradois – Transport et vente de granulés Gilbert Portail - Tél : 04 73 95 05 31

➔ **Atelier MIXOMATOS** : 5 artisans indépendants (ferronnier-forgeron/construction métal/menusiers ébénistes et menuisier charpentier)

➔ **OCCAZ'63** : casse auto et récupération d'épaves - Jacky Piquet et son fils Achillien
Tél : 06 29 61 16 49

➔ **Gaec des Terres Noires** :
Matthieu Grivel – exploitation laitière

➔ **Renée Marand** : exploitation de vaches allaitantes et ovins

➔ **Mise en page – infographie** :
Maye Zakri – 06 13 20 01 35 m.zakri@free.fr

➔ **Gîte « La Petite Ferme »** :
Eric Burnichon propose en plus de l'hébergement en gîte pour 6 personnes, un atelier cuisine. Tél : 06 30 77 92 88
Mail : alapetiteferme@orange.fr

COURAILLE

➔ « **Les Jardins Révol** » :
agréée services à la personne et

➔ « **Les Jardins Révol Créations** » :
entretien des jardins et espaces verts et dans la création de bassins de baignades biologiques, la maçonnerie de jardin, l'élagage des arbres (arboriste grimpeur) et la phytoépuration,
Tél. : 04 73 72 69 27

Mail : les.jardins.revol@wanadoo.fr
Site : www.jardins-revol.net

LE Béal

➔ **Maxime, boulanger**
Maxime confectionne tous les mercredis de l'année et les vendredis en été des pains à partir de diverses farines bio, chez Cécile au Béal ; vous pouvez venir acheter du pain en milieu d'après-midi, après ses fournées. En plus le vendredi il fait des pâtisseries variées (brioche, cookies).

LE BEILLOUX

➔ **ASC Textile** - Christine Tailhandier
personnalisation de vêtements de sport ou de travail, du flocage, des transferts, de la sublimation, de la broderie sur linge de maison, des cadeaux de puériculture.
Tél. : 06 67 60 32 61
Mail : asc.textile63@gmail.com

➔ **Atelier Bois chantourné** :
création d'objets - dentelles de bois, décorations, lampes, jeux, jouets.
Gilles Chambreuil :
Tél. : 04 73 95 15 98
Mail : atelier@boischantourne.com
Site: www-boischantourne.com

➔ **Gaec du Beilloux** : exploitation laitière - Marie et Teddy TISSOT

LE BOURG

➔ **Cave de Beurières** :
Odile et Max Perrufel
Tél. : 04 73 95 03 80
Mail : les-vins-perrufel@orange.fr

➔ **Exploitant forestier** : (abattage-débardage et bois de chauffage) - Cédric Mayoux.
Tél. : 06 67 35 40 07

➔ **B.SECURITE** (entreprise de sécurité) – Jean Philippe Bonneton
Tél. : 06 07 65 21 60

➔ **GAEC BONNETON** – Michel Bonneton - Exploitation de bovins allaitants et cochons

➔ **Restaurant Le Ruisseau**
Emmanuelle et Stéphane Soucheyre
Tél. : 04 73 95 85 10

➔ **Rebuto-Réactivopathie**
Patricia Maury Combris
Tél. : 06 17 17 91 76

OLLIERGUES

➔ **Exploitant forestier** (abattage-débardage) : Lionel Cayre
Tél. : 06 75 65 79 75

➔ **Exploitation agricole** : (élevage et vente en direct de lapins, volailles, agneaux – transformation et vente de yaourts et fromages) - René et Joffrey Cayre
Tél. : 04 73 95 67 88
Tél. : 06 63 99 00 14

ROUFFIAT

➔ **Apiculture** - Franck Ducreux
Tél. : 06 85 67 30 60

SAILS

➔ **EARL de Sails** – (élevage de vaches laitières, de volailles) - Olivier Compte

Hébergements touristiques

Les gîtes :

Bourg de Beurières

➔ **Gîte Le Moulin** « *gîte de france* »
(4 personnes –
2 chambres) - Tél. : 04 73 17 63 63

Chavagnat

➔ **Gîte La Chouette** « *gîte de france* » (6 personnes – 3 chambres)
Tél. : 04 73 17 63 63

Rouffiat

➔ **Gîte de Mme Legoff-Delarue**
(6 personnes – 3 chambres)
Tél. : 06 86 91 92 95

➔ **Gîte de Mme Rangheard Annie**
Tél. : 04 73 95 02 67 ou 01 39 58 02 02
marie-paule.rangheard@wanadoo.fr

Choupeyre

➔ **Gîte « La Petite Ferme »**
Eric Burnichon (6 personnes)
Tél. : 06 30 77 92 88
mail : alapetiteferme@orange.fr

Airbnb : <https://www.airbnb.fr/beurières-france/stays>

➔ Chambre privée avec salle de bain privative + espaces partagés (2 voyageurs)

➔ Chambre privée avec salle de bain privative + espaces partagés (1 voyageur)

➔ Logement entier - 3 lits (4 voyageurs)

Les associations de Beurières

Le projet écochoupeyrien a donné naissance à Choup'populaire

Après une année de travaux et d'installation, rendus possible grâce à la subvention BEC 2020, l'association Choup'populaire propose à tous son espace d'activités. Il est aménagé d'une yourte, d'un préau abritant un four à pain traditionnel, et d'un bassin de baignade. C'est aussi un espace pensé pour la faune et la flore, abritant une prairie, un verger, une mare, et une zone humide. Le bureau, jusqu'alors composé des initiateurs du projet, a été rejoint cette année par d'autres membres qui lui amènent une nouvelle dynamique et les idées fusent.

Plusieurs événements (conte, théâtre, concert...) ont déjà eu lieu, souvent accompagnés d'excellentes pizzas cuites au feu de bois ! Et beaucoup d'entre vous ont bien profité du bassin l'été dernier. Chacun est bienvenu pour partager ses idées, donner un coup de main, ou proposer un événement.

Pour plus d'infos, voir sur le site internet de l'association : www.chouppopulaire.fr.



HALF à Chavagnat, Quèsaco ?

HALF, Habiter Autrement en Livradois Forez, est une association qui a acquis une maison et des terrains à Chavagnat de Beurières en 2021. Comme son nom l'indique, le but de l'association est de questionner la notion d'habitat, d'offrir une solution de logement à des personnes précarisées ou fragilisées, tout en leur permettant de se projeter en campagne, avec des perspectives d'activités sur place (bûcheronnage, maraîchage, boulangerie...).

Pour ce faire, un partenariat a été créé avec l'association A Cabilé, gestionnaire du lieu. Ensemble, ces associations veulent créer un espace de vie et d'activités, permettant d'habiter en collectif et donc de favoriser le partage des ressources, d'économiser, de partager. De plus, elles entendent favoriser les liens entre les habitant.e.s, la transmission de savoir-faire et savoir être, de participer à l'entraide et la solidarité, dans un territoire rural comme le Livradois Forez.

Pour l'instant, la maison est en travaux dans le but de la rendre confortable et ainsi pouvoir accueillir de nouveaux habitants dignement. Le projet de l'association a été validé par le dispositif du Fond Départemental pour les Habitats Partagés.

Parallèlement, le projet du Pré Commun a été lancé, pour créer un espace ouvert à toutes et tous, avec l'aménagement d'une mare et d'un verger. Ce projet est lauréat du Budget Eco Citoyen du Puy Dôme 2022.



Société de pétanque Beuriéroise :

Objet : Pratique de la pétanque. Existe depuis 1964.

Le Club de l'amitié :

Objet : réunir les personnes âgées de la commune, en vue d'une animation des loisirs et susciter des liens d'amitié entre ses membres
Le Club existe depuis 1986.

Après-midi récréatifs



Depuis l'automne 2022, un groupe informel qui propose des après-midi récréatifs.

En principe, ces rencontres ont lieu le deuxième lundi de chaque mois pour des activités diverses, mêlant jeux de société, échanges de savoir-faire et bien sûr partage d'un petit goûter.

En dehors des jeux de cartes, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs intervenant(e)s : en novembre, Hanna a initié les volontaires à la fabrication d'une couronne de l'Avent comme on le fait dans son pays d'origine ; Josiane a accompagné les premiers pas des chercheurs en généalogie. Plus tard, c'est Paul Lavandier de Chaumont et l'un de ses amis qui ont plongé l'assistance dans des échanges en patois ; au printemps une petite balade ludique a conduit les marcheurs sur les chemins et dans les ruelles du bourg pour expérimenter le petit livret de découverte du bourg mis à la disposition par la communauté de communes.

En juin, l'après-midi est devenue journée entière de découverte avec un déplacement à Usson en Forez pour la visite de l'écomusée puis à Marols pour le repas de midi et la visite de ce beau village de caractère suivie d'une promenade à travers les ruelles de Montarcher.

Toutes les personnes de tous âges sont les bienvenues pour apporter éventuellement de nouvelles propositions d'activités et surtout partager d'agréables moments de convivialité.

Les Vergers

2022 a été une année pleine d'activité pour le groupe verger de Beurières !

- l'objectif de 161 fruitiers plantés par les beuriérois sur la commune au bénéfice de tous les habitants, dont 44 arbres plantés cette année, a été atteint.
- environ 40 arbres restent à planter.
- environ 50 participants aux ateliers greffe (2 ateliers greffes).
- 25 participants à l'atelier taille.
- 300 litres de jus de pomme produits lors de la fête de la pomme en collaboration avec Beurières Horizon.
- le rapprochement avec le nouveau groupe local verger de Marsac afin de les accompagner dans leur désir de planter aussi des fruitiers sur leur commune et d'organiser ensemble les ateliers greffe et taille à venir.
- l'obtention du budget écologique citoyen du département (BEC2).
- la création d'une association Groupe Verger Beurières Marsac avec le don de 2 arbres fruitiers par le groupe verger Beurières pour l'inauguration des plantations sur Marsac (animation avec les élèves de l'école de Marsac).

Et puisque des projets sont en cours, parlons-en :

- l'achat d'un pressoir et d'un pasteurisateur afin que tous puissent faire leur jus de pomme et le conserver.
- la création de sentiers de randonnées qui relient les vergers.
- l'installation dans les villages de tables ou bancs et de panneaux sur l'histoire locale patrimoniale et fruitière.
- l'étude et le recensement des anciennes variétés fruitières sur les communes de Beurières et Marsac.



Association Beurrières Horizon depuis 1989

Objet : promouvoir des activités et animations culturelles, sportives et de loisirs, de mise en valeur de l'environnement et du patrimoine ; animations diverses.

Association historique de la commune, Beurrières Horizon est notamment l'organisateur de la Fête de la Pomme et du vide-grenier.



Association « LAMIELLERIECO »

Objet : créer, développer, gérer et animer une miellerie collective à des fins non lucratives et non commerciales.

S.O.S Église de Beurrières

Objet : gestion des fonds recueillis en particulier lors de la souscription lancée à l'occasion des travaux de consolidation et de l'église de Beurrières.

Société de chasse de Beurrières

Fondée en 1970, la Société de chasse compte une soixantaine d'adhérents âgés e 16 à 80 ans.



Avec SOS Église de Beurières



L'année 2022 aura été marquée par l'exposition qui s'est tenue pendant deux mois au 1^{er} étage de la mairie, intitulée : **Les représentations de Marie dans notre paroisse.**

Les visiteurs ont pu suivre l'itinéraire proposé tout au long des quatre salles dédiées à cette exposition qui se lisait en trois parties : la vie de Marie, les grands vocables (comme N D de Lourdes, de la Salette...) et une dernière partie consacrée au culte marial dans notre paroisse Saint Jean François Régis qui a toujours connu une grande vénération à la Sainte Vierge . Pour chaque étape, les textes étaient agrémentés de nombreuses illustrations et surtout de pièces (statues, bannières, tableaux...) prêtées généreusement par les responsables des clochers voisins pour le temps de cette exposition. Un petit livret accompagnait ce voyage sur les traces de Marie.

L'association, présente également au cours du vide-grenier, a bien sûr organisé sa **journée du 15 août** qui a connu un beau succès de participation : d'abord au cours de la messe de l'Assomption, puis lors des visites des expositions et évidemment pour le repas toujours bien apprécié grâce à Eric, chef cuisinier bénévole ; temps festif qui a réuni une centaine de convives.

Pour 2023, la première manifestation a eu lieu en mai, une **randonnée** prévue initialement pour Saint Eutrope qui a dû être reportée en raison de la pluie. Elle s'est finalement déroulée pour Pentecôte et, malgré un temps mitigé, a connu un succès correct de participation et les marcheurs présents ont été ravis des circuits et ... des ravitaillements et du goûter..

Au mois d'août, en dehors de la fête du 15 août, l'association proposera une **exposition de peinture** accueillant les artistes habitués des lieux auxquels se joindront de nouveaux. Et en parallèle sera organisée une exposition de photos anciennes de Beurières retraçant les grands événements mais aussi les activités au quotidien dont les témoignages sont rares.

Nous faisons appel à vous qui auriez dans vos archives quelques anciens clichés : nous serions heureux de pouvoir les emprunter (ou les copier). N'hésitez pas à nous le faire savoir.

Sur le plan financier, notre objectif s'oriente désormais vers la restauration des statues pour lesquelles nous faisons établir au préalable des devis et solliciterons des partenaires pour alléger le coût de ces restaurations

Merci à chacune et chacun d'entre vous qui apportez votre fidèle soutien à notre association.



État-civil de la commune de Beurières 2022

Un peu d'histoire



1877

Création du Livret de famille

Tous les registres paroissiaux et les registres d'état civil de la ville de Paris depuis l'origine jusqu'en 1859 ont disparu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville lors des événements de la Commune le 23 mai 1871. La Commission de reconstitution des registres disparus va proposer en 1875 la création du Livret de famille, présenté comme un troisième registre, conservé celui-ci par les individus. Il permettra à « chacun de conserver par devers lui les preuves de sa filiation et ainsi pallier la destruction éventuelle des registres ».

Ils sont nés :

Rouffiat

- Méryl DUMONT-DALUS le 21 janvier au Puy en Velay
- Roxanne DUCREUX le 24 février au Puy en Velay
- Elyne CHAMBON le 9 juillet au Puy en Velay



Beurières

- Iris BONNETON le 26 janvier à Issoire
- Nino DUCROS-FERREIRA le 30 novembre au Puy en Velay

Ils nous ont quittés :

- Jacques Combris Né le 15 février 1956 à Ambert
Décédé le 23 janvier à Boulleret (18)
- Marinette Céline Mestre Née le 2 juillet 1927 à Rouffiat
Décédée le 7 mai à Arlanc
- Bernard Lombard Né le 20 mai 1940 à Allanches (15)
Décédé le 16 mai à Craponne sur Arzon
- Rosine Douarre Née GALTIE le 25 avril 1933 à Paris (75)
Décédée le 16 décembre à Ambert

Ils auraient eu 100 ans en 2022

Prénom et NOM (époux (se)/marié(e) à)	Lieu de naissance	Prénom du père/mère / Profession	Année (et lieu) de décès
Marthe Marie Augustine GRENIER Née le 5 avril	Rouffiat	Joseph Alfred Anna Rachel BRUN Cultivateurs	Date inconnue
Joseph Raymond CHAPELLE né le 29 mai Epx de Jeanne CHASSAING Mariés le 17 avril 1948 à Chaumont le Bourg	La Follerie	Jules Marie Clotilde FORCE Cultivateurs	1975 Chaumont le Bourg
Yvonne Jeanne CHADENAS née le 3 juin Epse de Gilbert JUGE Mariés le 5 juin 1943 à Lyon 4ème	Sails	Joseph Antoine Jeanne Mathilde BRAVARD Cultivateurs	2000 Ambert
Eugénie Emilienne DUGAY née le 7 juin Epse de Marcel MONTCRU Mariés le 24 janvier 1942 à Beurières	Beurières	Jean Pierre maréchal ferrant Marie Augustine CHANTE- LOUBE ménagère	2005 Ambert
Julienne Marie GIRARD née le 19 juin Epse d'Alphonse MEYNADIER Mariés le 19 juillet 1947 à Chavagnac Lafayette (43)	Beurières	Simon cultivateur Marie Angéline COUDERT dentelière	2006 Craponne (43)
Joseph Hippolyte GALLON Né le 6 septembre	Le Béal	Pierre Aima Philomène CHAUTARD cultivateurs	1994 Ambert
Suzanne Marie Josèphe VEYRET Née le 6 septembre Epse de Jean Pierre FAURE Mariés le 28 juin 1941 à Beurières	Choupeyre	Vincent charron Anna Louisa SAVINEL	2007 Ambert
Jean Félix RIVAL né 9 septembre Epx d'Yvonne ROSSI Mariés le 24 mai 1947 à Chaumont le Bourg Divorcés le 28 mai 1968	Rouffiat	Marius Emile Marie Louise VIALARD cultivateurs	1977 Arlanc
Marie Elise CHELLES née le 15 septembre Epse de paul CHAPAS Mariés le 10 octobre 1942 à Beurières	Choupeyre	Jean Marie Joséphine Léontine BRAVARD cultivateurs	2011 Saint Jean de Maurienne (73)
Emile Claude GARDET né 31 octobre Epx de Marie Andrée ROIRON Mariés le 27 octobre à Saint Just	Olliergues	René Laurent Marie Joséphine CHAUTARD cultivateurs	1985 Crosne (91)
Simone Marie BOYER née le 10 décembre Epse d' Emile RIVAL Mariés le 29 août 1942 à Beurières	Choupeyre	Damien Claude Marie Reine GALLON cultivateurs	1984 Arlanc
Jean Marie Joseph FAURE Né le 16 décembre Epx d'Henriette BERNARD Mariés le 5 juin 1948 à Beurières	Choupeyre	Georges Joseph Marie Rosalie GRENIER cultivateurs	1991 Clermont-Ferrand

Vie pratique : les services à la population

Se soigner, se faire aider

Centre Intercommunal d'Action Sociale :



Le CIAS assure pour le compte du Département du Puy-de-Dôme l'instruction administrative des demandes d'aides sociales suivantes : service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ; placement en établissement ; placement en famille d'accueil ; aide-ménagère ; allocation compensatrice tierce personne, portage de repas sur tout le territoire.

Tél. : 04 73 82 07 60 – emilie.faye@ambertlivradoisforez.fr



CLIC Livradois Forez

13 boulevard de l'Europe, Ambert - Tél. : 04 73 82 96 67.

Une association pleine de ressources pour le grand âge au sujet des questions médicales, de logement, d'activités, etc.

Lundi au jeudi de 9h00 à 16h00. Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. *Déplacement possible à domicile.*



Portage de repas à domicile

Service proposé 1 ou 2 fois par jour aux personnes âgées de + de 65 ans, ou en situation de handicap, ou après une hospitalisation nécessitant une immobilisation temporaire.

Pour en savoir plus : 06 85 91 70 57 / 04 73 82 07 60 ou **sur place** dans les locaux du Centre Intercommunal de l'Action Sociale - CIAS (mairie annexe d'Ambert - boulevard Henri IV - 63600 Ambert)



Aide à domicile : ADMR d'Arlanc.

Tél. : 04.73.72.69.23 / 06.45.61.95.29

admr.arlanc@orange.fr

Cette association propose un service à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie (ménage, préparation de repas, aide aux tâches quotidiennes).

MAISON DE LA SANTÉ 1, rue du 19 Mars 1962 - Arlanc

Pour prendre rendez-vous ou connaître les jours et horaires des permanences, appelez au préalable.

■ Evelyne Hurtado

D.E.S.S Physiologie clinique
Psychologue clinicienne
Tél. : 06 19 35 15 66

■ Bastien Venet

Ostéopathe
Tél. : 06 67 24 13 64

■ Blandine Desgache Pinchinot

Psychologue – somatothérapeute
Tél. : 06 63 52 19 56

■ Coraline Blineau

Sage femme
Tél. : 06 44 20 35 40

■ Prunier / Michel / Dumeil

Cabinet infirmiers diplômés d'État
Tél. : 04 73 95 10 40

■ Arlanc Ambulance VSL- Taxi

SAS DELAYRE
Tél. : 04 73 95 01 13

■ Tatiana Folny / Guillaume Tripet

Masseurs-Kinésithérapeutes D.E
Tél. : 04 73 95 66 82

■ SAS Se lever du Bon Pied

Tél. : 07 84 85 85 20



Habiter, construire, rénover...

Planning familial :

Association nationale pour l'information à toutes et tous sur les questions de sexualité et pour la lutte du respect des droits des femmes. **Permanences des conseillères à Ambert le mercredi de 13h30 à 17h30 sans rendez-vous.**

Tél. : 07 81 62 65 26

REPROF (réseau de protection des femmes victimes de violences)

Chantages, humiliations, injures, coups :

Tél : 3919 ou infos sur : arretonslesviolences.gouv.fr

Pour les enfants

La Communauté de Communes (www.ambertlivradoisforez.fr) gère six lieux d'accueils de loisirs sur tout le territoire avec des animations variées ; renseignements auprès de Laurie LABOISSE, Responsable des Accueils de Loisirs - 07 85 06 02 16
Laurie.laboisse@ambertlivradoisforez.fr

Service entre la commune de Beurières et les habitants

La commune propose à ses habitants un service de broyage de végétaux (branches jusqu'à 14 cm de diamètre) issus de la taille de leurs arbres. Ce service sera proposé à raison de une à deux fois par an (en mars et éventuellement à l'automne).

Un broyeur peut être loué, un ou deux jours, à la communauté de communes et amené à domicile par l'employé communal qui procèdera au broyage avec eux. Ce service sera proposé

En contrepartie, les habitants qui en bénéficieront seront invités à rendre à la commune un temps de travail bénévole pour le temps passé par l'employé communal.



Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) – Pour toutes vos questions relatives à l'habitat, vous pouvez joindre la Maison de l'Habitat (Tél : 04 73 42 30 75 – contact@adil63.org – www.adil63.org)

Rénov'actions 63 : Xavier Olagnier vous informe et vous accompagne sur les aides à la rénovation de l'habitat du PIG, Ma prime rénov et les certificats d'économies d'énergie. **Rendez-vous possible** : Maison de services au public d'Arlanc de 9h à 12h tous les 4^{èmes} mardis de chaque mois ou au Guichet Commerce Habitat (3 rue de Goye à Ambert) de 9h à 12h tous les jeudis.

Sinon, pour toute question sur l'habitat, vous pouvez contacter Léo Baratier au service habitat de la CC Ambert Livradois Forez

Les chutes de la Dore à Marsac : L'association collecte des matériaux d'occasion et les met en vente à prix solidaires ; c'est une ressourcerie pour les matériaux et outillage. L'espace de vente est ouvert les **mercredis après-midi (14h – 18h)** et les **samedis toute la journée (10h – 18h)** - 9 route de Rouville, Marsac en Livradois. Et en plus régulièrement des ateliers thématiques sont proposés (atelier vitrail en cours d'inscription par exemple). leschutesdeladore63.wordpress.com

Un problème sur le réseau

Eau potable : contactez le SIAEP

(Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable). Tél. : 04 73 95 11 57



Besoin de faire vidanger votre fosse septique :

service du SPANC (CC ALF) - Tél. : 04 73 82 76 95

Un problème avec des guêpes ou des frelons :



JR Désinsectisation - Tél. : 06 22 48 15 98

Vie pratique : les services à la population

Mobilités



Bus des Montagnes

Dessert les communes de Arlanc, Beurières, Chaumont-le-Bourg, Doranges, Dore l'Eglise, Mayres, Novacelle, St Alyre d'Arlanc, St Sauveur-la-Sagne, St Bonnet-le-Bourg, St Bonnet-le Chastel
Circule tous les lundis matin, (Aller simple : 4 € - A/R : 5.5 €)
Réservation au 04 71 00 49 11



Bus de la Région

Ambert – Montbrison par St Anthème du lundi au vendredi ;
départ le matin à 6h22 de la gare SNCF – Retour le soir, départ de la gare SNCF à 17h53 (ces horaires permettent la correspondance à Montbrison vers (ou en provenance de) St Etienne – Tarif : 3 €
Réservation obligatoire la veille au 04 87 73 72 74

Ligne P03 : Arlanc - Ambert - Thiers - Vichy

Ligne P02 : Arlanc - Ambert - Thiers - Clermont-Ferrand

Ligne H27 : Ambert - La Chaise-Dieu – Le Puy-en-Velay

Fiches horaires sur www.laregionvoustransporte.fr

MobiPlus

Le département propose un service pour aider les personnes de plus de 75 ans, bénéficiaires du RSA et les moins de 26 ans accompagnées par la mission locale : Mobiplus qui consiste en la remise d'un chéquier de 20 chèques d'une valeur de 3€, moyen de paiement pour les partenaires du dispositif (près de chez nous : taxis Delayre à Arlanc, Ambert Taxi et Auvergne Taxi Peignier à Marsac, le bus des montagnes). Contact : 04 73 42 35 73, mobiplus@puy-de-dome.fr

Vélos électriques :

Des aides financières pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) sont possibles via : l'état (voir sur service-public.fr) ou la communauté de communes (voir sur la page d'accueil de www.ambertlivradoisforez.fr) ; elles sont toutes les deux assujetties aux revenus et cumulables.



Loc'alfonce

La communauté de communes propose de louer un vélo électrique (ou vélo cargo) ; tous les détails sont accessibles au 04 73 72 71 40 ou loc-alfonce@ambertlivradoisforez.fr
Inscrivez-vous par mail sur loc-alfonce@ambertlivradoisforez.fr, fr, ou par téléphone 04.73.72.71.40, en indiquant le type de vélo et la durée. Pour cette inscription il faudra fournir une assurance responsabilité civile en cours de validation et au préalable vous assisterez à un atelier de sensibilisation.



Mairie de Beurières

Mail : beurieres.mairie@orange.fr

tél. : 04 73 95 03 87

Ouverture du secrétariat de la Mairie : les lundis, mercredis et samedis matin de 9h à 12h et le mardi après-midi de 14h à 17h.

Permanences de la maire et de ses adjoints : le mardi après-midi de 15h à 17h et le samedi matin de 10h à 12h.

Beurières : projet pilote pour des déplacements économiques et solidaires !

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir une campagne de promotion de l'auto-stop qui se déploie dans le Livradois-Forez.

Communiqué de l'association :



AUTO-STOP

Il s'agit de la réactivation d'une pratique aussi vieille que la charrette : l'auto-stop !

Un panneau est implanté dans le bourg et des autocollants S.T.O.P à apposer sur nos voitures seront disponibles à la mairie

Le Panneau et les autocollants ont pour but de refaire vivre l'imaginaire de l'auto-stop - cette pratique si évidente il y a 40 ans et si nécessaire aujourd'hui. Alors c'est dans le Livradois-Forez que se lance S.T.O.P. Société de Transport Optimiste et Providentiel : Renommée mondialement pour ses expériences inoubliables, notre société offre aux conducteurs l'opportunité de vivre le frisson d'être assis à côté de vraies aventurières, de faire briller les yeux de jeunes passagers incroyables, d'apprécier un paysage à deux et en silence, et parfois le délicat plaisir de se faire bousculer dans ses convictions... le tout en restant assis sur son siège.

Nous recrutons tout conducteur sans discrimination, et sans engagement. Il suffit pour nous rejoindre de coller cet autocollant sur votre pare-brise. Il encouragera d'autres piétons et automobilistes à tenter l'aventure du partage, et un jour sur une aire d'autoroute il indiquera le salut à un auto-stoppeur fatigué.

En prime, recevez pour chaque voyage un bonus sur votre bilan carbone.

Les panneaux auxquels vous avez échappés :

